

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/10/2024 - B2024/022481 - 2004 B 01868 - 479 802 365 - MARE NOSTRUM

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	2 625	2 625		
	Frais de développement	887 980	762 925	125 056	250 111
	Concessions brevets droits similaires	1 289 664	26 664	1 263 000	1 263 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	232 763	207 586	25 177	68 752
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 805	2 805		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	32 874	3 835	29 038	
	Autres immobilisations corporelles	1 587 408	916 100	671 308	768 814
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	28 388 892	8 143 261	20 245 632	25 068 737	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 365 122	833 592	531 531	1 138 756	
TOTAL (II)	33 790 134	10 899 392	22 890 742	28 558 171	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	199 144		199 144	198 366
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	5 553 490	1 452 718	4 100 772	20 740 762
	Autres créances	13 866 551	4 267 734	9 598 818	68 996 453
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 474 438		1 474 438	1 474 438	
DISPONIBILITES	607 335		607 335	7 362 738	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	213 778		213 778	177 972
	TOTAL (III)	21 914 737	5 720 452	16 194 285	98 950 729
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	55 704 870	16 619 844	39 085 027	127 508 900	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 134 463	1 154 098	
(3) dont créances à plus d'un an					

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	757 497	757 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605	12 304 605
	Ecart de réévaluation	42 899	42 899
	RESERVES		
	Réserve légale	75 750	75 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	545 902	291 974
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(15 664 642)	253 928
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		(1 937 989)	13 726 653
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	238 470	186 161
	Provisions pour charges	51 308	51 308
	Total des provisions		289 778
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	1 000 000	1 000 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 392 781	27 203 033
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 884 599	71 644 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	6 914 203
	Dettes fiscales et sociales	3 010 598	3 742 390
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	396 900
	Autres dettes	1 922 813	2 643 509
	Produits constatés d'avance (1)	9 000	
Total des dettes		40 733 237	113 544 778
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		39 085 027	127 508 900
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(15 664 641,59)	253 928,21
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		33 478 852	104 184 241
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 389 499	10 001 953
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	596 733		596 733	633 989
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 080 778		10 080 778	9 820 956
	Montant net du chiffre d'affaires	10 677 511		10 677 511	10 454 945
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 667	3 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			181 160	643 606
Autres produits			197 929	40 412	
Total des produits d'exploitation (1)				11 067 267	11 142 296
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 278 619	1 973 650
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 224 897	7 157 652
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 417	26 759
	Salaires et traitements			697 332	703 479
	Charges sociales du personnel			250 155	245 863
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			333 136	337 195
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			416 894	550 189	
Total des charges d'exploitation (2)				11 222 450	10 994 786
RESULTAT D'EXPLOITATION				(155 183)	147 510

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(155 183)	147 510
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 256 262 3 214 368	2 889 036 1 899
	Total des produits financiers	7 470 630	2 890 935
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 803 101 8 064 308	278 368 2 279 963
	Total des charges financières	16 867 410	2 558 331
RESULTAT FINANCIER		(9 396 780)	332 604
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(9 551 962)	480 114
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 500 73 939	3 388 10 481
	Total des produits exceptionnels	78 439	13 869
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	395 343 106 909 5 720 452	123 537 103 393
	Total des charges exceptionnelles	6 222 703	226 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 144 265)	(213 060)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(31 585)	13 126
TOTAL DES PRODUITS		18 616 336	14 047 100
TOTAL DES CHARGES		34 280 978	13 793 172
RESULTAT DE L'EXERCICE		(15 664 642)	253 928
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		58 405	9 057
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		140 189	57 134
(3) dont produits concernant les entreprises liées		7 388 744	2 889 036
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 518 074	1 932 825

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **39 085 027 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 18 616 336 euros** et un total **charges de 34 280 978 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -15 664 642 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées en cas d'indices de perte de valeur.

Les frais de recherche sont amortis selon la méthode linéaire sur 2 à 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Règles et Méthodes Comptables

Les frais de recherche peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle dès lors qu'ils ne répondent plus aux critères d'activation.

Les marques acquises sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. La société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition.

Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oFrais d'établissement :	5 ans
oFrais de recherche et développement :	3 à 5 ans
oConcessions, brevets et licences :	3 ans
oAutres immobilisations incorporelles :	3 à 4 ans
oLogiciels :	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie économique prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oOuvrages d'infrastructures :	3 à 10 ans
oInstallations et agencements divers :	3 à 10 ans
oEuvres d'art :	Non amortissables
oMatériel de transport :	3 à 5 ans
oMatériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
oMobilier :	3 à 10 ans
oImmobilisations corporelles en cours :	Non amortissables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cash-pooling

La société est la société centralisatrice au titre de la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les multiples de chiffre d'affaires, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres de participation, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis la provision comptabilisée concernant un contrôle fiscal portant sur les exercices antérieurs, la société conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

Règles et Méthodes Comptables

Emprunts et dettes

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de Mare Nostrum est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Ventes de marchandises et refacturations : il s'agit de l'activité centrale d'achat de Mare Nostrum envers les sociétés du Groupe Mare Nostrum et des refacturations de Mare Nostrum à Aequor de travaux réalisés dans les locaux de la rue Constantine à Grenoble
- Prestations de service : il s'agit des prestations entrant dans le champ des conventions intra-groupe et composées essentiellement des redevances de marques ou de licences.

Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'article L 232-9 du code de commerce, il a été décidé d'imputer les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes d'émission.

Règles et Méthodes Comptables

Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

Ces règles ne s'appliquent pas pour les sociétés du groupe en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Annexe libre 2

Faits marquants de l'exercice

Renforts de participation

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040), AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

Diminution de participation

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

Cession de titres de participation

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€.

Provisions pour dépréciations

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation des titres de ATP de 3 500 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

Annexe libre 2

Les dépréciations de titres de participations sont ainsi portées à 8 143 k€ :

Autres participations	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Filiales et participations (>10%)	28 229 834,03 €	8 044 202,45 €	20 185 631,58 €
Autres filiales (<10%)	159 058,11 €	99 058,11 €	60 000,00 €
Total	28 388 892,14 €	8 143 260,56 €	20 245 631,58 €

Le détail concernant les dépréciations des filiales et participations (>10%) est disponible dans le tableau des filiales et participations (pages 95 à 107).

Evénements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan

Annexe libre 2

« Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

MARE NOSTRUM

Société Anonyme au capital de 757.496,80 euros
Siège social : 9 avenue de Constantine - 38100 GRENOBLE
479 802 365 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et de groupe du Conseil d'administration, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à -15 664 641,59 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-15 664 641,59 euros
Sur le compte « Autres réserves » Ainsi ramené à 0	545 902,07 euros
Le solde Sur le compte « Report à nouveau » qui s'élève à -15 118 739,52 euros.	-15 118 739,52 euros

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, une prochaine assemblée générale devra statuer dans les quatre mois à compter de ce jour à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution de la Société ou à la poursuite de l'activité malgré les pertes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 18 Septembre 2024 :

POUR : 11 215 622 CONTRE : — ABSTENTION : —

La résolution est : ADOPTÉE / REJETÉE

Certifié conforme

Le Président Directeur Général

Monsieur Nicolas CUYNAT



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mare Nostrum

Société anonyme

au capital de 757 496,80 euros

9, avenue de Constantine

38100 Grenoble

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

Youxta Audit

Commissaire aux comptes

5/7, avenue de Poumeyrol

69300 Caluire-et-Cuire

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MARE NOSTRUM

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mare Nostrum relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et créances rattachées sont évalués selon les modalités décrites dans les notes « Participations et créances rattachées » et « Provisions pour dépréciations » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 30 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Laurent Bouby
Associé

Youxta Audit



Geoffroy Joly
Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	2 625	2 625		
	Frais de développement	887 980	762 925	125 056	250 111
	Concessions brevets droits similaires	1 289 664	26 664	1 263 000	1 263 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	232 763	207 586	25 177	68 752
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 805	2 805		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	32 874	3 835	29 038	
	Autres immobilisations corporelles	1 587 408	916 100	671 308	768 814
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	28 388 892	8 143 261	20 245 632	25 068 737	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 365 122	833 592	531 531	1 138 756	
TOTAL (II)	33 790 134	10 899 392	22 890 742	28 558 171	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	199 144		199 144	198 366
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	5 553 490	1 452 718	4 100 772	20 740 762	
Autres créances	13 866 551	4 267 734	9 598 818	68 996 453	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 474 438		1 474 438	1 474 438	
DISPONIBILITES	607 335		607 335	7 362 738	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	213 778		213 778	177 972
	TOTAL (III)	21 914 737	5 720 452	16 194 285	98 950 729
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	55 704 870	16 619 844	39 085 027	127 508 900	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 134 463	1 154 098
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	757 497	757 497
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605	12 304 605
	Ecart de réévaluation	42 899	42 899
	RESERVES		
	Réserve légale	75 750	75 750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	545 902	291 974
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(15 664 642)	253 928
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(1 937 989)	13 726 653
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	238 470	186 161
	Provisions pour charges	51 308	51 308
	Total des provisions	289 778	237 469
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	1 000 000	1 000 000
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 392 781	27 203 033
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 884 599	71 644 742
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	6 914 203
	Dettes fiscales et sociales	3 010 598	3 742 390
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	396 900
	Autres dettes	1 922 813	2 643 509
	Produits constatés d'avance (1)	9 000	
	Total des dettes	40 733 237	113 544 778
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	39 085 027	127 508 900
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 664 641,59)	253 928,21
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	33 478 852	104 184 241
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 389 499	10 001 953
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	596 733		596 733	633 989
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 080 778		10 080 778	9 820 956
	Montant net du chiffre d'affaires	10 677 511		10 677 511	10 454 945
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 667	3 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			181 160	643 606
	Autres produits			197 929	40 412
	Total des produits d'exploitation (1)			11 067 267	11 142 296
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 278 619	1 973 650
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			7 224 897	7 157 652
	Impôts, taxes et versements assimilés			21 417	26 759
	Salaires et traitements			697 332	703 479
	Charges sociales du personnel			250 155	245 863
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			333 136	337 195
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			416 894	550 189	
	Total des charges d'exploitation (2)			11 222 450	10 994 786
RESULTAT D'EXPLOITATION				(155 183)	147 510

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(155 183)	147 510
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	4 256 262	2 889 036
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 214 368	1 899
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 470 630	2 890 935
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 803 101	278 368
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 064 308	2 279 963
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	16 867 410	2 558 331
RESULTAT FINANCIER		(9 396 780)	332 604
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(9 551 962)	480 114
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 500	3 388
	Sur opérations en capital	73 939	10 481
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	78 439	13 869
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	395 343	123 537
	Sur opérations en capital	106 909	103 393
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 720 452	
	Total des charges exceptionnelles	6 222 703	226 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(6 144 265)	(213 060)
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(31 585)	13 126
TOTAL DES PRODUITS		18 616 336	14 047 100
TOTAL DES CHARGES		34 280 978	13 793 172
RESULTAT DE L'EXERCICE		(15 664 642)	253 928
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		58 405	9 057
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		140 189	57 134
(3) dont produits concernant les entreprises liées		7 388 744	2 889 036
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		7 518 074	1 932 825

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023, sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptable n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **39 085 027 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 18 616 336 euros** et un total **charges de 34 280 978 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -15 664 642 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées en cas d'indices de perte de valeur.

Les frais de recherche sont amortis selon la méthode linéaire sur 2 à 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Règles et Méthodes Comptables

Les frais de recherche peuvent faire l'objet d'une dépréciation exceptionnelle dès lors qu'ils ne répondent plus aux critères d'activation.

Les marques acquises sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. La société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition.

Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oFrais d'établissement :	5 ans
oFrais de recherche et développement :	3 à 5 ans
oConcessions, brevets et licences :	3 ans
oAutres immobilisations incorporelles :	3 à 4 ans
oLogiciels :	3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie économique prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

oOuvrages d'infrastructures :	3 à 10 ans
oInstallations et agencements divers :	3 à 10 ans
oEuvres d'art :	Non amortissables
oMatériel de transport :	3 à 5 ans
oMatériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
oMobilier :	3 à 10 ans
oImmobilisations corporelles en cours :	Non amortissables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Cash-pooling

La société est la société centralisatrice au titre de la convention de cash-pooling du groupe. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie sont isolés au bilan, par convention comptable, dans des comptes courants appropriés.

Participations et créances rattachées

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence à des méthodes multicritères intégrant notamment les flux futurs actualisés, les multiples de chiffre d'affaires, les perspectives d'avenir et la quote-part de situation nette. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition des titres de participation, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis la provision comptabilisée concernant un contrôle fiscal portant sur les exercices antérieurs, la société conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

Règles et Méthodes Comptables

Emprunts et dettes

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de Mare Nostrum est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Ventes de marchandises et refacturations : il s'agit de l'activité centrale d'achat de Mare Nostrum envers les sociétés du Groupe Mare Nostrum et des refacturations de Mare Nostrum à Aequor de travaux réalisés dans les locaux de la rue Constantine à Grenoble
- Prestations de service : il s'agit des prestations entrant dans le champ des conventions intra-groupe et composées essentiellement des redevances de marques ou de licences.

Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'article L 232-9 du code de commerce, il a été décidé d'imputer les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes d'émission.

Règles et Méthodes Comptables

Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité de la société à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

Ces règles ne s'appliquent pas pour les sociétés du groupe en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Annexe libre 2

Faits marquants de l'exercice

Renforts de participation

Sur l'exercice 2023, Mare Nostrum a renforcé sa participation au capital des sociétés 2I 020, 2I 100 (anciennement AC 040), AC 050, AC 140, ALTITUDE FACILITIES EVENT, E-INTERIM, NRH31, NRH69, NRH75, T 100 et T 110. Ces renforts ont été permis par le biais d'augmentations de capital de 2 424 k€, autofinancés.

Mare Nostrum a également renforcé sa participation au capital des sociétés ELP01 (anciennement DOMINO ACTIO GRENOBLE), ELP02 (anciennement DOMINO ACTIO SUD OUEST), ELP06 et INALVEA DEVELOPPEMENT. Ces renforts ont été permis par le rachat d'intérêts minoritaires pour un montant de 997 k€, autofinancés.

Diminution de participation

Après son renfort de participation dans 2I 100, Mare Nostrum a vu sa participation diminuer à la suite d'une augmentation de capital intégralement souscrite par des associés minoritaires.

Cession de titres de participation

L'intégralité des titres de PRISMO détenus par Mare Nostrum, d'une valeur nette comptable de 50 k€, ont été cédés pour 61 k€.

Provisions pour dépréciations

Plusieurs filiales font l'objet d'une ouverture de procédure de liquidation judiciaire sur le début d'année 2024. Les titres et créances détenus par Mare Nostrum sur ces sociétés ont été dépréciés à 100%, respectivement pour 1 593 k€ et 3 377 k€ globalement.

Des prévisions à courts termes ont également entraîné des dépréciations de titres complémentaires de 3 050 k€, et de créances de 261 k€.

Des évaluations intervenues sur 2024 font ressortir des valorisations des quotes-parts de Mare Nostrum dans les sociétés ATP et LINKEYS à 4 600 k€ et 500 k€ respectivement. Cela entraîne une dépréciation des titres de ATP de 3 500 k€ et du compte courant de LINKEYS de 2 082 k€.

Annexe libre 2

Les dépréciations de titres de participations sont ainsi portées à 8 143 k€ :

Autres participations	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Filiales et participations (>10%)	28 229 834,03 €	8 044 202,45 €	20 185 631,58 €
Autres filiales (<10%)	159 058,11 €	99 058,11 €	60 000,00 €
Total	28 388 892,14 €	8 143 260,56 €	20 245 631,58 €

Le détail concernant les dépréciations des filiales et participations (>10%) est disponible dans le tableau des filiales et participations (pages 95 à 107).

Evénements postérieurs à la clôture

La société a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en début d'année 2024. Des précisions sont apportées dans le paragraphe "Continuité d'exploitation" ci-dessous.

Continuité d'exploitation

Depuis plus d'un an, les conséquences de la crise sanitaire et la conjoncture économique ont durablement impacté les comptes et la trésorerie du groupe Mare Nostrum. Ce dernier a été confronté à des pressions financières accrues en raison d'un ralentissement de ses activités ayant entraîné la mise en place du plan « Horizon 2025 », du remboursement de ses échéances (notamment du PGE) et d'une baisse de l'activité en travail temporaire plus importante que prévu sur le deuxième semestre 2023. Dans ce contexte et face aux incertitudes du marché, la société a souhaité protéger sa trésorerie et a demandé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 24 janvier 2024. Cette procédure a notamment pour objectif de protéger les intérêts de l'entreprise, de ses employés et de ses partenaires commerciaux. Elle devrait permettre au Groupe d'accélérer et de renforcer les actions de réorganisation prévues dans le plan « Horizon 2025 » et d'étudier différentes sources de financement complémentaires pour surmonter les défis financiers auxquels elle est confrontée.

Le Tribunal de Commerce a ouvert une période d'observation de 6 mois, prorogée par décision du Tribunal de Commerce Grenoble du 2 juillet 2024, également de 6 mois, jusqu'au 22 janvier 2025. La direction du Groupe est optimiste quant à la réussite de ce processus de sauvegarde et à la création d'une base solide pour l'avenir.

A la date d'arrêté des comptes, parmi les actions de réorganisation prévues dans le plan

Annexe libre 2

« Horizon 2025 » déjà initiées figurent :

- Une réduction de la masse salariale notamment concernant le personnel permanent,
- Une baisse de l'ensemble des frais de structure (fermeture d'agences, réorganisation interne, baisse des coûts informatiques...),
- L'arrêt de certaines activités déficitaires.

En parallèle, et toujours dans l'objectif de renforcer ses fonds propres, le Groupe étudie également la cession de certaines filiales du groupe.

Par conséquent, sous réserve de la réussite du processus de sauvegarde, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	890 605					890 605
Autres	1 527 704			5 277		1 522 427
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 418 310			5 277		2 413 032
CORPORELLES						
Terrains	2 805					2 805
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			32 874			32 874
Instal., agencement, aménagement divers	1 021 940		47 046			1 068 986
Matériel de transport	34 570					34 570
Matériel de bureau, mobilier	463 406		27 274		6 828	483 852
Emballages récupérables et divers					43 627	
Immobilisations corporelles en cours			43 627		43 627	
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 522 721		150 822		50 456	1 623 087
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	25 068 737		3 421 185		101 030	28 388 892
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 364 816		24 016		23 710	1 365 122
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 433 553		3 445 201		124 740	29 754 014
TOTAL	30 374 584		3 596 023	5 277	175 196	33 790 134

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	640 494	125 056	765 550
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	195 953	38 297	234 250
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	836 447	163 353	999 800
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	2 805		2 805
	Instal technique, matériel outillage industriels		3 835	3 835
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	388 690	128 061	516 751
	Matériel de transport	32 928	1 642	34 570
	Matériel de bureau, mobilier	329 484	36 245	364 779
	Emballages récupérables et divers			950
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	753 907	169 783	950
TOTAL	1 590 354	333 136	950	1 922 540

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	51 308			51 308
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	186 161	52 309		238 470	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		237 469	52 309		289 778
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	226 060	8 143 261 607 532		8 143 261 833 592
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		1 452 718		1 452 718
	Autres		4 267 734		4 267 734
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		226 060	14 471 244		14 697 304
TOTAL GENERAL		463 529	14 523 553		14 987 082
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		8 803 101 5 720 452		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 365 122	1 134 463	230 659
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	5 553 490	5 553 490	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 700	3 700	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	53 278	53 278	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 521 063	1 521 063	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	58 777	58 777	
	Groupe et associés (2)	10 039 232	10 039 232	
Débiteurs divers	2 190 502	2 190 502		
Charges constatées d'avances	213 778	213 778		
TOTAL DES CREANCES		20 998 942	20 768 282	230 659
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)	1 000 000		1 000 000	
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	2 389 499	2 389 499		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 003 282	9 748 896	6 254 385	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	139 794	139 794		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 130 648	3 130 648		
	Personnel et comptes rattachés	92 778	92 778		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 668	55 668		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 859 849	2 859 849		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 303	2 303		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	382 800	382 800		
	Groupe et associés (2)	12 744 805	12 744 805		
	Autres dettes	1 922 813	1 922 813		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	9 000	9 000			
TOTAL DES DETTES		40 733 237	33 478 852	7 254 385	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 197 799			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		6 892			

Précisions sur les dettes financières

Afin de refléter les engagements réels de remboursement de dettes financières à compter du 01/01/2024, le détail des dettes par échéance du groupe s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts long terme	17 168	9 908	7 184	76

Le contrat de prêt senior signé le 29 novembre 2019 avec un pool bancaire afin de financer la prise de participation majoritaire dans le groupe AT Patrimoine incluait le respect au 31 décembre 2023 de deux ratios financiers :

- Ratio 1 : Dettes Financières Nettes Consolidées / EBITDA Consolidé $\leq 2,25$
- Ratio 2 : *Free Cash-Flow to the Firm* / Service de la Dette ≥ 1 .

Au 31 décembre 2023, ces deux ratios ne sont pas respectés.

Les banques prêteuses n'ayant pas accepté, à la date de l'arrêté des comptes, de renoncer à l'exigibilité anticipée prévue au contrat en cas de non-respect de l'un ou des deux ratios financiers ci-dessus, les capitaux restant dus au 31 décembre 2023 des emprunts concernés (4 134 k€) ont été reclassés en dettes inférieures à un an.

Frais d'établissement

	31/12/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

--

Frais de recherche

	31/12/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique					
- N'entrant pas dans le cadre commande client		125 056			125 056
- En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique					
- Clients français Etat collectivités publiques					
- Autres clients					
- Clients étrangers					
TOTAL		125 056			125 056
Autres dépenses de R & D					
- Cotisations parafiscales					
- Subventions versées					
- Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL		125 056			125 056
Dont inscrit au compte 203 du bilan		125 056			

Fonds Commercial

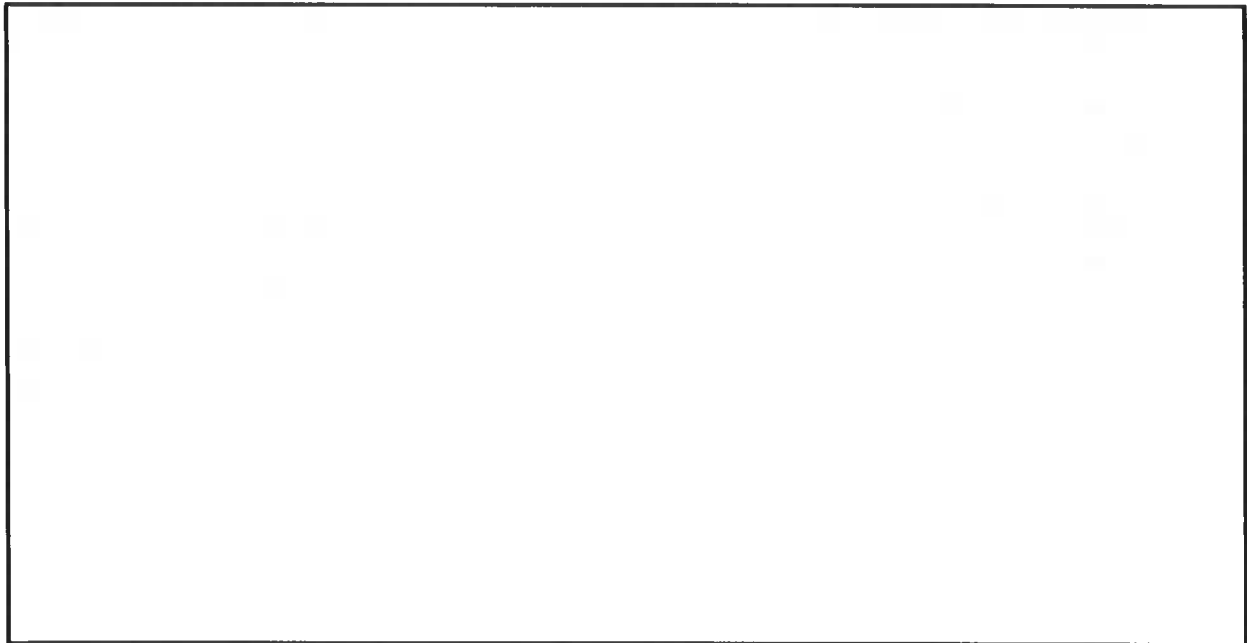
	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		925 798
Autres créances clients		
FAE INTRAGROUPE	220 689	224 361
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 672	
Autres créances		
FOURN RRR A OBTENIR	216 005	701 437
AAR INTRAGROUPE	476 791	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	7 469	
PRODUITS A RECEVOIR	1 000	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	171	

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	224 361	918 770	(694 409)	-75,58
Autres créances	701 437	552 711	148 725	26,91
TOTAL	925 798	1 471 481	(545 683)	-37,08

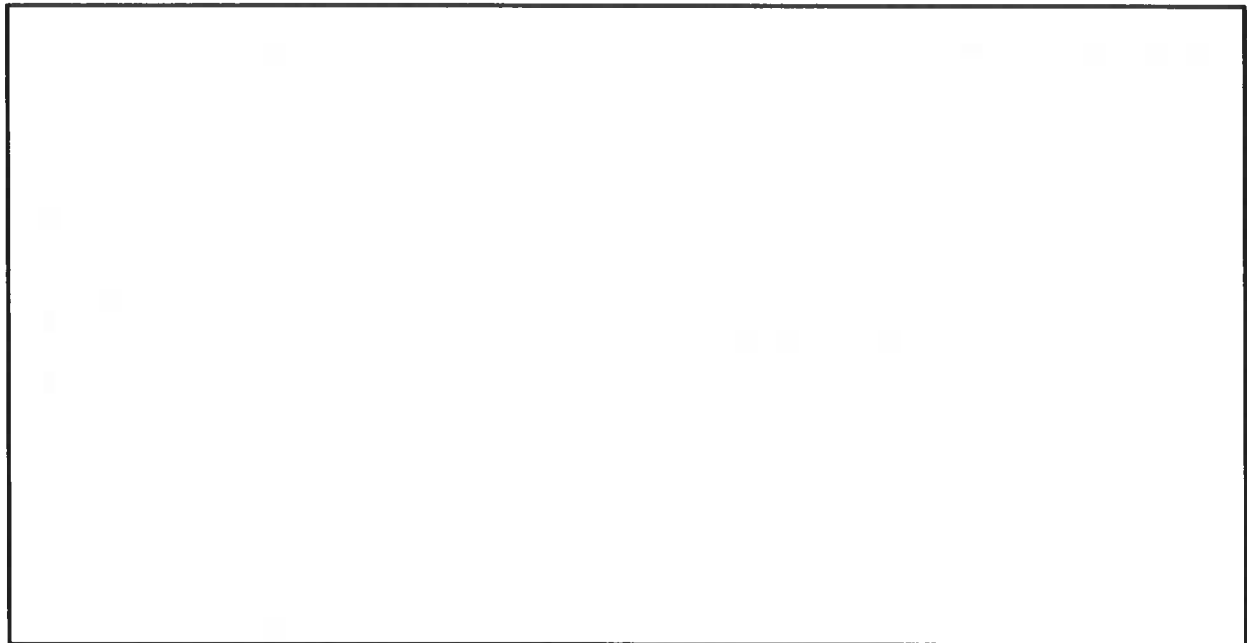


Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		884 619
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33 437
INTERETS COURUS A PAYER	33 437	
Emprunts et dettes financières divers		126 880
INT COURUS/AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	98 037	
ASSOCIES INTERETS COURUS	28 844	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		589 634
FNP INTRAGROUPE	13 206	
FOURN FACTURES NON PARVENUES	415 493	
FOURN - FNP DEBITEURS HORS AN	48 111	
FOURN - FNP AN	112 823	
Dettes fiscales et sociales		92 349
DETTES PROV. CONGES PAYES	40 838	
PERS AUTRES CHARGES A PAYER	17 000	
ORG SOC CHARGES A PAYER PRODTS A RECEVOI	606	
CHARGES SUR CONGES A PAYER	13 490	
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	18 971	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 197	
TA + FP	248	
Autres dettes		42 318
AAE INTRAGROUPE	33 747	
CHARGES A PAYER	8 571	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 437	7 431	26 006	349,9
Emprunts et dettes financières divers	126 880	70 390	56 490	80,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 634	654 973	(65 339)	-9,98
Dettes fiscales et sociales	92 349	87 846	4 503	5,13
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	42 318	97 806	(55 488)	-56,73
TOTAL	884 619	918 446	(33 827)	-3,68



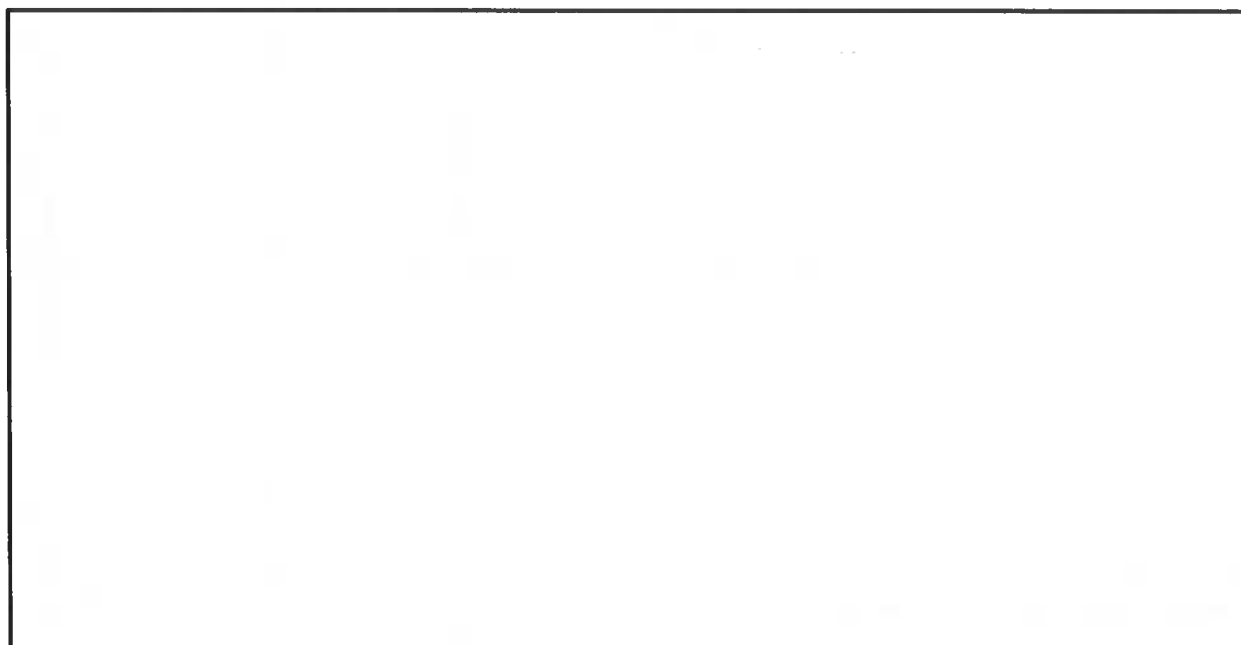
Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		213 778	213 778
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			213 778

--

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	213 778	177 972	35 806	20,12
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	213 778	177 972	35 806	20,12

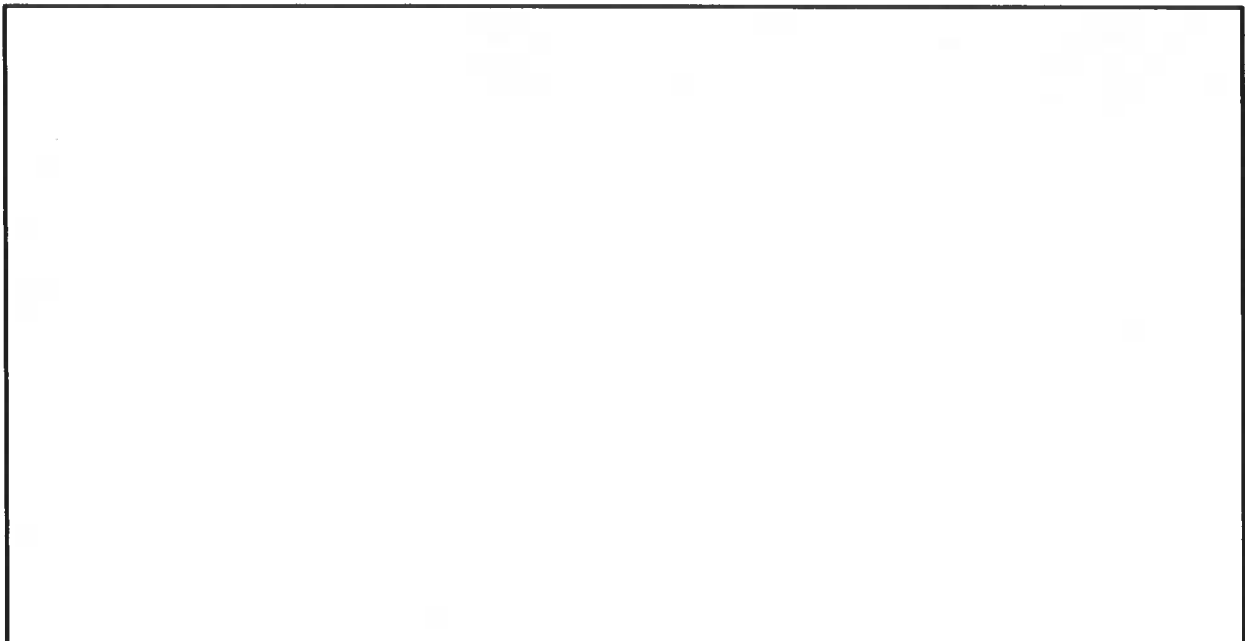


Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		9 000	9 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			9 000

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	9 000		9 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	9 000		9 000	



Annexe libre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ACTIF :**Créances concernant les entreprises liées :**

Créances clients :	5 173 415 €
Fournisseurs débiteurs :	205 467 €
Comptes courants :	10 039 232 €
Autres débiteurs divers :	1 156 289 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF :**Dettes concernant les entreprises liées :**

Dettes fournisseurs :	1 165 883 €
Clients créditeurs :	33 710 €
Comptes courants :	12 737 913 €
Autres créditeurs divers :	1 747 632 €

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	757 497				757 497
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 304 605				12 304 605
Ecart de réévaluation	42 899				42 899
Réserve légale	75 750				75 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	291 974	253 928			545 902
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	253 928	(253 928)		(15 664 642)	(15 664 642)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	13 726 653			(15 664 642)	(1 937 989)

Date de l'assemblée générale 20/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 726 653

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 726 653

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (15 664 642)

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	7 574 968,00	0,1000	757 496,80
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	7 574 968,00	0,1000	757 496,80

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		5 076 397	371 935
		5 076 397	371 935
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		5 076 397	371 935
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Mare Nostrum a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmée sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
EMPRUNT	NANTISSEMENT PARTS SOCIALES	BPA	500 000	234 617
EMPRUNT	NANTISSEMENT ACTIONS ET CESSIION DE C	CA	150 000	43 928
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	BPA	500 000	73 631
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE AEQUOR	CA	500 000	234 617
EMPRUNT	CAUTION SOLIDAIRE RECUE DE FSV	CA	200 000	63 687
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES AT PATRIMOINE	CA	8 000 000	4 585 196
EMPRUNT	NANTISSEMENT TITRES DE LA SOCIETE	CA	465 500	212 655
		TOTAL	10 315 500	5 448 331

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2023

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AEQUOR 9 AVENUE DE CONSTANTINE 38100 GRENOBLE	SAS	3 189 298	46,77

Suite à l'introduction en bourse de MARE NOSTRUM, la société a désormais l'obligation d'établir des comptes consolidés dont elle est l'entreprise consolidante selon le règlement ANC 2020-01.

Annexe libre

Rémunération des dirigeants :

Le 20 février 2020, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué

Les sociétés Financière Saint Vial et Vignemont Tous Travaux ont par ailleurs respectivement été nommées Président Directeur Général et Directeur Général de la Société 2ID, filiale à 95% de Mare Nostrum, et sont rémunérées au titre de ces mandats sociaux. A ainsi été mise en place par une Assemblée Générale du 27 décembre 2018, une rémunération fixe de 180 000 € annuels pour chacune de ces personnes morales mandataires sociaux.

Effectif

L'effectif de la société s'élève à 19 salariés.

Engagement en matière de pension et de retraite

Pour les indemnités de fin de carrière, la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.

L'engagement correspondant aux services antérieurs, c'est-à-dire selon l'ancienneté du salarié acquise à la date d'évaluation.

L'engagement correspondant aux services futurs, c'est-à-dire aux droits susceptibles d'être acquis par le salarié entre la date d'évaluation et la date probable de départ en retraite.

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2023 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	3,17 %
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2022 :

Taux de progression des salaires =	2%
------------------------------------	----

Annexe libre

Age de départ à la retraite = 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
 Taux de rotation des salariés = 1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
 Table de mortalité utilisée = TV 88/90
 Taux d'actualisation financier = 3,77%
 Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Le montant de la dette actuarielle au 31/12/2022 s'élève à 6 103 euros.

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	31/12/2023		31/12/2022	
	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	596 733	5,59 %	633 989	6,11 %
Prestations de services	7 876 111	73,76 %	7 667 394	73,92 %
Produits des activités annexes	2 204 667	20,65 %	2 070 949	19,97 %
Rabais, remises et ristournes accordées	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	10 677 511	100,00%	10 372 332	100,00%

Résultat financier

Annexe libre

	31/12/2023	31/12/2022
Autres produits financiers de participations	4 256 262	2 889 036
Revenus des VMP	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3 214 368	1 899
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits financiers	7 470 630	2 890 935
Dotations financières aux amortissements et provisions	5 753 182	278 368
Pertes de change	0	0
Autres charges financières	19 635	912
Intérêts et charges assimilées	8 044 674	2 279 051
Total des charges financières	13 817 490	2 558 331
RESULTAT FINANCIER	-6 346 860	332 604

Les produits financiers de l'exercice 2023 sont principalement composés de :

- 3 648 k€ d'intérêts de cash-pooling,
- 3 132 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 608 k€ de dividendes.

Les charges financières de l'exercice 2023 sont principalement composées de :

- 5 441 k€ d'intérêts de cash pooling,
- 5 093 k€ de dotations pour dépréciations des titres de participation,
- 1 995 k€ d'intérêts de comptes courants,
- 607 k€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Les produits financiers de l'exercice 2022 sont principalement composés de :

- 1 864 K€ de dividendes,
- 1 025 K€ d'intérêts de cash-pooling.

Les charges financières de l'exercice 2022 sont principalement composées de :

- 1 933 K€ d'intérêts de cash pooling.
- 226 K€ de dotations pour dépréciations des actions propres.
- Le solde correspond quasi intégralement aux intérêts d'emprunts.

Résultat exceptionnel

Annexe libre

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 500	3 388
Produits exceptionnels sur opérations en capital	73 939	10 481
Reprises de provisions pour risques et charges excep.	0	0
Total des produits exceptionnels	78 439	13 869
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	395 343	123 537
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	106 909	103 393
Dotations pour amortissements exceptionnels	0	0
Dotations pour risques et charges exceptionnelles	5 459 185	0
Total des charges exceptionnelles	5 961 437	226 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 882 998	-213 060

Le résultat exceptionnel de 2023 est principalement composé de dotations pour dépréciations des créances.

Le résultat exceptionnel de 2022 était principalement composé d'honoraires exceptionnels, des cessions de titres de participations et d'un mali sur le rachat d'actions émises.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Au 31 décembre 2023, la société présente un déficit reportable de 15 221 986 €.

Filiales et participations

1/13

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC080	50 000	102 861	100,00	429 025	102 861
SAS 2 I 040	21 976	(12 254)	100,00	389 563	389 563
SAS ELP02	100 000	(139 911)	100,00	97 000	
SAS NRH 69	10 000	(389 552)	100,00	10 000	10 000
SARL NRH75	6 716	(86 387)	100,00	66 804	
SARL NRH 31	6 578	(545 285)	100,00	9 333	
SAS ELP01	186 000		100,00	49 001	49 001
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS UNI'TT	15 000	158 107	50,00	169 500	169 500
SARL Contact D Pro	10 000	96 968	40,00	4 000	4 000
SARL LUDOVINO	5 000	(25 039)	34,00	1 700	1 700
SCV AV EUROPE			33,98	300	300
SC GDS 21			33,33	1 000	
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT	15 000		12,50	125	125
SCI TER 1	50 000		10,00	5 000	5 000
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC080			1 487 006	(68 650)	
SAS 2 I 040			1 134 464	(72 611)	
SAS ELP02			57 487	(157 210)	
SAS NRH 69			365 197	(165 043)	
SARL NRH75			660 022	(246 996)	
SARL NRH 31			97 508	(232 148)	
SAS ELP01					
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS UNI'TT			438 830	65 486	
SARL Contact D Pro			273 121		
SARL LUDOVINO			34 103		
SCV AV EUROPE					
SC GDS 21					
SAS AL ET CO DEVELOPPEMENT					
SCI TER 1					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

2
13

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL T090	100 000	315 355	100,00	731 000	731 000
SAS AC100	50 000	59 361	100,00	435 456	435 456
SASU AC 090	50 000	512 286	100,00	848 878	848 878
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT	158 200	(87 492)	99,87	380 901	
SAS T 110	46 082	(145 654)	99,78	184 408	184 408
SAS PLATINIUM C Q F T	2 562 733	647 690	99,61	2 645 401	645 164
SARL AC050	53 982	8 288	99,22	600 251	600 251
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS TIKOPIA	10 000		10,00	1 000	1 000
SARL ENIGMATIC	11 400		9,87	60 000	60 000
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL T090				(51 180)	
SAS AC100				(40 539)	
SASU AC 090				(9 151)	
SAS ALTITUDE FACILITIES EVENT				(167 398)	
SAS T 110				(197 325)	
SAS PLATINIUM C Q F T				(900 744)	
SARL AC050				(66 866)	
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS TIKOPIA					
SARL ENIGMATIC					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

3	13
---	----

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC140	58 223	(97 668)	98,95	282 308	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS	67 788	(79 453)	97,86	457 297	457 297
SARL T100	148 499	93 475	97,69	469 055	469 055
SAS 2ID	718 200	325 419	94,90	2 791 406	2 791 406
SAS T180	50 000	(373 837)	94,90	287 486	
SAS AC070	50 000	(108 628)	94,90	838 589	838 589
SAS AC110	50 000	(256 892)	94,90	287 798	287 798
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC140			631 070	(160 891)	
SARL E-INTERIM SOLUTIONS			1 650 878	(153 491)	
SARL T100			1 477 411	(97 648)	
SAS 2ID			2 643 080	(316 110)	
SAS T180			2 058 909	(188 912)	
SAS AC070			1 409 505	(163 154)	
SAS AC110			1 683 029	(203 963)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

4 / 13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC 030	100 000	(146 618)	94,90	386 959	386 959
SAS AC120	50 000	(367 497)	94,90	47 450	
SARL NEW GEST	2 500	(405 106)	94,00	46 577	46 577
SARL AC150	50 000	(216 859)	94,00	47 000	
SAS 2 i 070	36 500	(29 363)	94,00	34 310	
SARL AC160	50 000	(31 101)	94,00	47 000	
SARL 2i090	50 000	(88 894)	94,00	47 000	
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC 030				(108 450)	
SAS AC120				(166 640)	
SARL NEW GEST				(422 431)	
SARL AC150				23 855	
SAS 2 i 070				(75 479)	
SARL AC160				(121 095)	
SARL 2i090				(64 816)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

5/13

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC170	50 000	(392 015)	94,00	47 000	
SAS AC190	30 000	(380 676)	94,00	31 459	
SAS ELP06	10 000	(236 637)	94,00	9 400	9 400
SAS ARCADIA AURA	1 000	(64 634)	94,00	940	940
SAS AC210	30 000	(87 270)	94,00	64 393	64 393
SAS AC230	30 000	(329 405)	94,00	29 196	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT	5 000	(182 854)	94,00	4 700	
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL AC170			318 537	(95 695)	
SAS AC190			197 053	(201 407)	
SAS ELP06			7 297 490	(315 129)	
SAS ARCADIA AURA			524 551	(77 768)	
SAS AC210			4 297 464	9 198	
SAS AC230			844 226	(203 651)	
EURL MARE NOSTRUM DEVELOPPEMENT			735 016	(105 453)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

6/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC200	30 000	51 903	94,00	46 787	46 787
SAS TRIDENTT 080	74 900	69 032	94,00	70 406	
SAS T200	30 000	60 569	94,00	55 021	42 835
SARL T190	50 000	99 267	94,00	47 000	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 000		94,00	940	940
SAS T220	30 000	(142 793)	94,00	61 469	
SAS T 150	8 584	193 510	94,00	8 069	8 069
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS AC200				(2 036)	
SAS TRIDENTT 080				(155 168)	
SAS T200				(3 110)	
SARL T190				(5 075)	
SAS ARCADIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE					
SAS T220				(207 940)	
SAS T 150				14 784	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

7/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SASIMNFA	1 000	(2 743)	94,00	940	940
SAS T240	30 000	125 269	94,00	28 200	28 200
SAS T160	16 667	78 364	94,00	15 667	15 667
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT	220 000	(1 105 408)	94,00	206 520	
SAS TRIDENTT 070	26 734	332 721	94,00	45 234	45 234
SARLU NRH030	110 000	(397 960)	94,00	100 110	
SASMAG020	6 450	(135 145)	94,00	6 063	6 063
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SASIMNFA				(2 540)	
SAS T240			2 918 968	60 827	
SAS T160			2 201 206	(17 341)	
SARL TERRA NOSTRA DEVELOPPEMENT			204 584	(952 098)	
SAS TRIDENTT 070			3 770 093	96 349	
SARLU NRH030			310 362	(172 972)	
SASMAG020			3 339 511	(188 197)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

8/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL NRH010	100 000	(437 510)	94,00	94 000	
SARL T 140	22 250	(130 800)	94,00	20 915	20 915
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI	83 534	18 419	93,41	103 777	103 777
SARL NEPTUNE RH	76 720	87 968	89,99	76 239	76 239
SAS AT PATRIMOINE	184 800		89,99	8 100 000	4 600 000
SACA LINKEYS	483 150	(1 445 770)	89,86	466 482	466 482
SARL ei020	50 000	(59 633)	88,80	44 400	
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL NRH010					
SARL T 140					
SAS TRIDENTT SAVOIE INTERIM - TSI					
SARL NEPTUNE RH					
SAS AT PATRIMOINE					
SACA LINKEYS					
SARL ei020					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			812 826	(20 010)	
			2 492 114	(146 753)	
			2 570 193	(139 426)	
			323 092		
			274 610	4 241	
			246 373	(45 482)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

9/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2i020	43 319	149 154	86,63	637 719	637 719
SARL COMMUNITY WEB	1 000	(27 000)	85,00	7 570	
SARL T170	50 000	50 357	84,00	58 000	58 000
SASM010	551 776	382 095	83,79	416 854	416 854
SARL 2I100	47 000	(105 415)	83,49	290 160	290 160
SARL TRIDENT T SECOND OEUVRE - TSO	100 000	244 319	83,35	97 363	97 363
SARL AC 020	100 000	75 797	80,00	204 998	204 998
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL 2i020			3 360 739	81 558	
SARL COMMUNITY WEB			101 641	(22 616)	
SARL T170			636 115	(110 240)	
SASM010			3 365 550	(220 367)	
SARL 2I100			421 474	(162 415)	
SARL TRIDENT T SECOND OEUVRE - TSO			1 280 876	45 082	
SARL AC 020			2 152 861	(106 236)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

10/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT	5 000	679 120	80,00	1 695 700	1 695 700
SARL AC 060	50 000	252 667	80,00	232 261	232 261
SAS T 120	22 317	208 000	77,08	17 202	17 202
SARL 2 i 060	100 000	274 170	76,00	38 000	38 000
SAS T 260	30 000	22 746	76,00	22 800	5 887
SAS C040	30 000	130 557	76,00	22 800	22 800
SAS NRH020	52 100	292 460	76,00	74 021	74 021
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS INALVEA DEVELOPPEMENT					
SARL AC 060					
SAS T 120					
SARL 2 i 060					
SAS T 260					
SAS C040					
SAS NRH020					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			1 352 333	44 379	
			3 313 755	(139 045)	
			3 688 548	47 854	
			2 550 325	105 124	
			2 490 987	(25 040)	
			1 194 538	40 541	
			639 177	89 047	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

12
13

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL C010	100 000	(9 331)	76,00	38 000	38 000
SAS T270	30 000	233 251	76,00	22 800	
SAS L'AGENCE UNIQUE	10 000		76,00	426 841	426 841
SAS AC220	30 000	(545 240)	76,00	22 800	
SAS AC180	30 000	(328 996)	76,00	22 800	
SAS AC130	16 268	4 132	75,84	76 020	76 020
SARL GO MOBILITE	4 000	65 094	70,00	2 800	2 800
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL C010			4 727 379	(148 911)	
SAS T270			424 435	39 440	
SAS L'AGENCE UNIQUE					
SAS AC220			521 118	(243 987)	
SAS AC180			376 025	(102 277)	
SAS AC130			4 671 658	(21 490)	
SARL GO MOBILITE			167 855	(21 012)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Filiales et participations

13/13

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q note part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ALTROS SERVICES	246 875	296 581	70,00	647 500	647 500
FDT IMFA			66,67	10 000	10 000
SARL ECOSPH'R	33 390	131 042	51,02	17 035	17 035
SARL ACVILA EUROPE	1 000	135 015	51,00	5 100	5 100
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS ALTROS SERVICES					
FDT IMFA					
SARL ECOSPH'R					
SARL ACVILA EUROPE					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			654 148	495 710	
			350 760	22 760	
			339 845	103 009	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mare Nostrum

Société anonyme

au capital de 757 496,80 euros

9, avenue de Constantine

38100 Grenoble

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

Youxta Audit

Commissaire aux comptes

5, avenue de Poumeyrol

69300 Caluire-et-Cuire

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mare Nostrum

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Mare Nostrum,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
Financière Saint Vial	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Acquisition des titres de la société Inalvéa auprès de FSV	Mare Nostrum acquiert 21% des titres d'Inalvéa pour 945 000 € au 22 septembre 2023	N/A

Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du fait d'une omission.

Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation d'une précédente assemblée générale

Nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2022 et qui n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Les Mériidiens	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer	Loyer de 72 000 € par an à partir du 1 ^{er} novembre 2022 pour une durée de 12 ans, indexé à l'ILC	-72 000 €

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel de cette convention, prévu par l'article L. 225-40-1 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

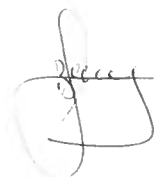
Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Jonage)	Loyer de 9 811,25 € par mois à partir du 1 ^{er} juillet 2018 pour une durée de 9 ans, indexé à l'ILC	-173 521 €
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (avenue Constantine)	Loyer de 214 000 € par an à partir du 1 ^{er} janvier 2019 pour une durée de 9 ans, indexé à l'ILAT	-278 194 €
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Eybens)	Loyer de 137 605 € par an à partir du 25 mai 2021 pour une durée de 12 ans, indexé à l'ILAT	-176 099 €

Société concernée	Détention du capital > à 10%	Personne concernée	Fonction chez la société concernée	Fonction chez Mare Nostrum	Nature et objet de la convention	Modalités	Impact sur le compte de résultat (en HT)
SCI Constantine	Oui	Nicolas Cuynat	Associé	Président directeur général	Loyer (Lyon)	Loyer de 51 600 € par an majorés d'un sur loyer afin de couvrir les éventuels travaux effectués par le bailleur à partir du 19 mai 2022 pour une durée de 12 ans, indexé à l'ILAT	-77 738 €

Neuilly-sur-Seine et Caluire-et-Cuire, le 30 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Laurent Bouby
Associé

Youxta Audit



Geoffroy Joly
Associé

